

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2963

15 décembre 2008

### SOMMAIRE

Archives Europe S.A. ....	142212	Le Grand Château S.à.r.l. ....	142189
Bamalité S.A. ....	142183	LSF Lux Japan Investments S.à r.l. ....	142202
Bercam International S.A. ....	142190	Maga S.A. ....	142208
Bexhill Holding S. à r. l. ....	142218	MEAG Luxembourg S.à r.l. ....	142179
Blue Lux S.A. ....	142191	Night Lounge Luxembourg S.A. ....	142200
Boetie Finance Sàrl ....	142178	OPS S.à r.l. ....	142188
Bruntell S.A. ....	142224	Ositech Holding S.A. ....	142193
Capitale Ingenium S.A. ....	142181	Paper S.A. ....	142182
Carmignac Alternative Investments ....	142189	Parbo S.à r.l. ....	142210
Cocon s.à r.l. ....	142195	Piccadilly Minor Capital S.à.r.l. ....	142195
Coconsult s.à r.l. ....	142196	Profit Xpress S.à r.l. ....	142224
Copeco ....	142195	Quentin International S.A. ....	142180
Copeco ....	142196	Rhomos Promotions S.A. ....	142215
Digitalents S.à r.l. ....	142183	R.V.O. S.à r.l. ....	142207
Domaines.Lu ....	142180	Saxi Holding S.A. ....	142223
Eaton Holding VII S.à r.l. ....	142209	Sensei International S.A. ....	142213
Eaton Moeller Holding S.à r.l. ....	142209	SL Bielefeld Capital S.à r.l. ....	142180
Escalia Capital S.à r.l. ....	142221	SL Bielefeld Management S.à.r.l. ....	142197
EVR Medical S.à.r.l. ....	142214	SL Bielefeld SP S.à.r.l. ....	142184
Ferlux GmbH ....	142189	SL Group Capital S.à r.l. ....	142178
F.G.P. (Luxembourg) S.A. ....	142185	SL Munster Capital S.à r.l. ....	142187
FondsSelector SMR Sicav ....	142186	SL Münster SP S.à.r.l. ....	142181
F.P.H. S.A. ....	142211	SL Option S.à.r.l. ....	142184
Gai Mattiolo Fashion S.A. ....	142179	Stefin International S.A. ....	142188
Gai Mattiolo Holding S.A. ....	142179	Sudstrom S.à r.l. ....	142182
Générale Continentale Investissements Participations Luxembourg S.à r.l. ....	142190	Suppticularis Messetaria S.A. ....	142187
Gio - Mimmo S.à r.l. ....	142187	Taylor Wimpey ( Luxembourg ) Holdings SeNC ....	142224
Golden Hotels S.A. ....	142216	Taylor Woodrow (Luxembourg) Holdings SeNC ....	142224
Iberian Hy-Power S.A. ....	142181	Tempus Corporation Holding S.A. ....	142204
Immobilière de Contern S.A. ....	142197	Valinco S.A. ....	142212
Immobilière de Contern S.à r.l. ....	142197	WB International Holdings VII S.à r.l. ...	142191
InterConseils ....	142184	WestLB Mellon Asset Management (Lu- xembourg) S.A. ....	142220
Koenig Finance S.A. ....	142182		
Ktesios SA ....	142178		
LEAFS Holding S. à r.l. ....	142218		

**Ktesios SA, Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 82.272.

Par la présente, nous vous informons que le domicile de la société mentionnée ci-dessus est dénoncé avec effet immédiat (13 novembre 2008). Le contrat de domiciliation existant entre Vistra (Luxembourg) S.à r.l. et la société a été résilié à la même date.

Monsieur Roeland P. Pels, Madame Virginie Delrue et Monsieur Patrice Gallasin ont démissionné de leur poste d'Administrateurs avec effet immédiat. La société Elpers & Co Réviseurs d'Entreprises a démissionné de son poste de Commissaire aux Comptes.

Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Pour Vistra (Luxembourg) S.à r.l., Société domiciliataire  
Bart Zech

Référence de publication: 2008151252/724/17.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2008, réf. LSO-CW09892. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080178094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2008.

**Boetie Finance Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 103.504.

*Extrait de la résolution de l'Associé Unique en date du 7 novembre 2008*

*Résolution unique*

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la société qui se trouvera désormais au 29, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg (ancien siège: 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg).

Dont acte fait et passé à Luxembourg, au siège de la société, aux heures et jour indiqués ci-dessus.

Pour extrait

*Pour la société*

José ORREIA / Violene ROSATI / Géraldine SCHMIT

Référence de publication: 2008151264/587/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2008, réf. LSO-CX00242. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080178297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2008.

**SL Group Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 129.641.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le conseil de gérance en date du 21 octobre 2008 que le siège social de la Société est transféré du 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg vers le 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> novembre.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 21 novembre 2008.

Pour publication

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008151251/9469/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2008, réf. LSO-CX00884. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080178804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2008.

**Gai Mattiolo Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 118.165.

—  
*Extrait du procès-verbal du 17 novembre 2008 du conseil d'administration de la société*

En conformité avec l'article 1<sup>er</sup> des statuts, le conseil d'administration a décidé de transférer le siège social de la société de 38, avenue de la Faïencerie, Luxembourg vers:

26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

et ceci à partir du 17 novembre 2008.

Luxembourg, le 18 novembre 2008.

*Pour la société*

Fiduciaire Scheiwen • Nickels &amp; Associés S.à r.l.

*Mandataire*

Signature

Référence de publication: 2008151245/1132/19.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2008, réf. LSO-CW08976. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080178223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2008.

---

**Gai Mattiolo Fashion S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 98.266.

—  
*Extrait du procès-verbal du 17 novembre 2008 du conseil d'administration de la société*

En conformité avec l'article 2 des statuts, le conseil d'administration a décidé de transférer le siège social de la société de 38, avenue de la Faïencerie, Luxembourg vers:

26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

et ceci à partir du 17 novembre 2008.

Luxembourg, le 18 novembre 2008.

*Pour la société*

Fiduciaire Scheiwen • Nickels &amp; Associés S.à r.l.

*Mandataire*

Signature

Référence de publication: 2008151247/1132/19.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2008, réf. LSO-CW08975. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080178219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2008.

---

**MEAG Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 127.482.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la dite société tenue à Luxembourg, le 26 septembre 2008, enregistré à Luxembourg A.C., le 30 septembre 2008, LAC/2008/39511 l'ordre du jour suivant:

- Démission de Monsieur Knut Riesmeier en tant que Geschäftsführer de la Société à dater du 30 septembre 2008  
POUR EXTRAIT CONFORME, délivré aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2008.

*Pour la société*

Joseph ELVINGER

*Notaire*

Référence de publication: 2008150717/211/16.

(080177956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2008.

**Quentin International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 83.991.

—  
*Mention rectificative au dépôt du 13/11/2008 (No L080166882)*

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 régulièrement approuvés, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés.

Pour mention aux fins de publications au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Le Conseil d'Administration  
Signatures

Référence de publication: 2008148658/9558/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2008, réf. LSO-CW03938. - Reçu 113,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080175026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2008.

---

**Domaines.Lu, Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.  
R.C.S. Luxembourg B 83.027.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de la société,  
extraordinairement en date du 3 novembre 2008 à 19.00 heures*

L'assemblée générale décide de remplacer le mandat du commissaire aux comptes actuel UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) par la société EWA REVISION S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 38.937, avec siège à L-9053 Ettelbruck, 45, avenue J.F. Kennedy.

Ce mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2013.

Luxembourg, le 3 novembre 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2008150719/832/19.

Enregistré à Diekirch, le 19 novembre 2008, réf. DSO-CW00193. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080177477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2008.

---

**SL Bielefeld Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 129.633.

—  
**EXTRAIT**

Il résulte des résolutions prises par le conseil de gérance en date du 21 octobre 2008 que le siège social de la Société est transféré du 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg vers le 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> novembre.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 21 novembre 2008.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008151246/9469/19.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2008, réf. LSO-CX00871. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080178787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2008.

---

**SL Münster SP S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 109.980.

## EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le conseil de gérance en date du 21 octobre 2008 que le siège social de la Société est transféré du 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg vers le 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> novembre.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 17 novembre 2008.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008151190/9469/19.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2008, réf. LSO-CX00823. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080178725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2008.

---

**Capitale Ingenium S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 110.618.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 1<sup>er</sup> septembre 2008 à 10 heures*

A l'unanimité, il a été décidé ce qui suit:

1 - Monsieur André HELF, Administrateur de sociétés, né le 18 novembre 1966 à Essen (Allemagne), demeurant Im Ahorngrund, 61 - D-50996 Köln-Hahnwald est élu Administrateur-Délégué avec tous pouvoirs pour engager la Société par sa seule signature.

Son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle de 2011.

2 - Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par le Président, le Secrétaire et le Scrutateur.

Signature / Signature / Signature

*Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur*

Référence de publication: 2008150720/642/19.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2008, réf. LSO-CW04473. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080178053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2008.

---

**Iberian Hy-Power S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 41.690.

Le bilan corrigé au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg et remplace le bilan au 31 décembre 2002 précédemment déposé auprès du registre de commerce et des sociétés sous la référence L050044869.6 en date du 02/06/2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2008.

Luxembourg Corporation Company SA

Signature

Référence de publication: 2008148656/710/16.

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2008, réf. LSO-CW04418. - Reçu 28,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080175109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2008.

---

**Sudstroum S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-4251 Esch-sur-Alzette, 5, rue du Moulin.  
R.C.S. Luxembourg B 130.282.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008150696/717/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2008, réf. LSO-CW07511. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080177493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2008.

**Koenig Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R.C.S. Luxembourg B 38.467.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 27 octobre 2008, les décisions suivantes ont été prises:

- La démission de Monsieur Paul LUTGEN de sa fonction d'administrateur est acceptée.
- Est nommé pour terminer son mandat d'administrateur jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2011; Monsieur Horst SCHNEIDER, Diplomkaufmann, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008150709/504/16.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW02344. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080177466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2008.

**Paper S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 124.494.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 24 novembre 2008*

-L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle 19-21, boulevard du Prince Henri - L-1724 Luxembourg au 38 avenue de la Faïencerie - L-1510 Luxembourg, avec effet immédiat.

-L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Luca ANTOGNONI, Madame Sandrine CECALA et Marco GOSTOLI de leur fonction d'administrateur avec effet immédiat.

-L'assemblée décide de nommer trois nouveaux administrateurs comme suit:

- \* M. Carlo SANTOIEEMMA, demeurant professionnellement 7, rue Thomas Edison, Luxembourg-Strassen;
- \* M. Marco LAGONA, demeurant professionnellement 7, rue Thomas Edison, Luxembourg-Strassen;
- \* M. Daniel KUFFER, demeurant professionnellement 7, rue Thomas Edison, Luxembourg-Strassen.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2009,

- L'assemblée prend acte de la démission de la société ComCo S.A., ayant son siège social 35, boulevard du Prince Henri - L-1724 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 112.813 de sa fonction de commissaire aux comptes.

-L'assemblée décide de nommer, pour la période expirant à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2009, le commissaire aux comptes suivant : "ADOMEX S.à.r.l.", 3, rue Belle Vue, L-1227 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 121.385.

PAPER S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008150590/7989/26.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2008, réf. LSO-CX00970. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080177542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2008.

**Digitalents S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 129.444.

*Extrait des résolutions adoptées par le conseil de gérance de la Société en date du 4 juillet 2008*

Le siège social de la Société est transféré avec effet au 1<sup>er</sup> août 2008 du 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2008.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008151266/631/18.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2008, réf. LSO-CX01193. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080178323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2008.

**Bamalité S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5401 Ahn, 7, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 44.356.

*Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Generalversammlung abgehalten im Firmensitz  
Ausserordentlich am 09. Oktober 2008 um 14.00 Uhr*

Die Versammlung nimmt die Kündigung vom 17.07.2008 von Herrn Jean-Marc FABER, wohnhaft in L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, an Herr Floris SUIKER, geboren am 04.07.1976 in NL-Terneuzen, wohnhaft in NL-3334 SM Zwijndrecht, Kerkweg 53, legt sein Mandat am heutigen Tag als Verwaltungsratsmitglied sowie als Delegierter des Verwaltungsrates nieder.

Zu neuen Verwaltungsratsmitglieder werden ernannt bis zur Generalversammlung, die im Jahre 2014 stattfinden wird:

Frau Silke KOSTER, geboren am 29.03.1981 in D-Trier, wohnhaft in D-54308 Langsur, Römerstraße 1 und Herr Govert Willem MACLEANEN, geboren am 20.08.1938 in NL-Hurwenen, wohnhaft in L-5401 Ahn, 7, route du Vin.

Gemäß Artikel 60 des Gesetzes vom 10. August 1915 und Artikel 9 der Statuten erlaubt die Generalversammlung dem Verwaltungsrat seine Befugnisse zur täglichen und technischen Geschäftsführung an Herrn Govert Willem MACLEANEN, geboren am 20.08.1938 in NL-Hurwenen, wohnhaft in L-5401 Ahn, 7, route du Vin, zu übertragen. Er kann als Delegierter des Verwaltungsrates ernannt werden und die Gesellschaft nach außen durch seine alleinige Unterschrift verpflichten.

Die Mandate von Herrn Albertus Marinus BRUINSMA, Verwaltungsratsmitglied und Delegierter des Verwaltungsrates, geboren am 19.03.1956 in NL-Amsterdam, wohnhaft in NL-3334 KA Zwijndrecht, Fruiteniersstraat 21, werden bis zur Generalversammlung verlängert, die im Jahre 2014 stattfinden wird. Er kann ab heute die Gesellschaft nicht mehr durch seine alleinige Unterschrift vertreten sondern nur bis zu einem Maximalbetrag von 50.000,00 €.

Die Mandate von Herrn Alexander SPECHT, Verwaltungsratsmitglied und Delegierter des Verwaltungsrates, geboren am 21.10.1976 in NL-Zwijndrecht, wohnhaft in NL-3077 CX Rotterdam, Regenboogkade 69 werden ebenfalls bis zur Generalversammlung verlängert, die im Jahre 2014 stattfinden wird.

Der Aufsichtskommissar Christophe MOUTON, wohnhaft in L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, wird ersetzt durch EWA REVISION S.A., eingeschrieben im Handels- und Firmenregister unter der Nummer B 38.937, mit Sitz in L-9053 Ettelbruck, 45, avenue J. F. Kennedy. Das Mandat endet mit der Generalversammlung, die im Jahre 2014 stattfinden wird.

Für gleichlautende Ausfertigung zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Der Verwaltungsrat

Unterschriften

Référence de publication: 2008150302/832/36.

Enregistré à Diekirch, le 14 novembre 2008, réf. DSO-CW00163. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080177183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2008.

**SL Bielefeld SP S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 109.981.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le conseil de gérance en date du 21 octobre 2008 que le siège social de la Société est transféré du 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg vers le 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> novembre.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 21 novembre 2008.

Pour publication

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008151233/9469/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2008, réf. LSO-CX00829. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080178756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2008.

---

**SL Option S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 322.500,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 109.974.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le conseil de gérance en date du 21 octobre 2008 que le siège social de la Société est transféré du 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg vers le 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> novembre.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 17 novembre 2008.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008151199/9469/19.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2008, réf. LSO-CX00821. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080178722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2008.

---

**InterConseils, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1430 Luxembourg, 6, boulevard Pierre Dupong.

R.C.S. Luxembourg B 60.879.

L'an deux mille huit, le trente octobre.

Par-devant, Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

La société DELACROIX S.A., ayant son siège social à 24, De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands (BVI), inscrite au registre des sociétés des BVI sous le numéro IBC 644682;

ici représentée par son directeur, Monsieur Carlo AREND, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, pouvant engager la société par sa seule signature.

Laquelle comparante, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que suite à une cession de parts datée du 1<sup>er</sup> octobre 2008, dûment acceptée par la société, en conformité avec l'article 190 de la loi du 10 août 1915, relative aux sociétés commerciales, DELACROIX S.A., précitée, est la seule et unique associée de la société à responsabilité limitée "InterConseils", avec siège social à Luxembourg, constituée suivant



acte notarié en date du 10 septembre 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 715 du 22 décembre 1997. Les statuts furent modifiés pour la dernière fois par acte du notaire instrumentant en date du 16 novembre 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 116 du 16 janvier 2008.

Ladite cession de parts, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire, restera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

- Qu'elle a pris la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'associée unique décide de modifier l'article 6 alinéa 1<sup>er</sup> des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à vingt mille euros (EUR 20.000,-) représenté par deux cents (200) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, entièrement souscrites par l'associée unique, la société DE-LACROIX S.A., ayant son siège social à 24, De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands (BVI)."

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ neuf cents euros (900,- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. AREND, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 novembre 2008. LAC/2008/44824. — Reçu douze euros (EUR 12,- €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008149977/220/40.

(080176652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2008.

**F.G.P. (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1842 Howald, 16, avenue Grand-Duc Jean.

R.C.S. Luxembourg B 23.728.

L'an deux mille huit, le sept novembre.

Par-devant, Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme F.G.P. (Luxembourg) S.A., avec siège social à Hesperange constituée par acte notarié en date du 10 janvier 1986, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 67 du 15 mars 1986 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 7 mai 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 694 du 2 juillet 2003.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques AXELROUD, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Benoit TASSIGNY, juriste, demeurant à B-Nothomb.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Thierry van de WERVE de VORSSLAER, administrateur de sociétés, demeurant à Howald.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

- Transfert du siège social de la société de Hesperange, 19B, Ceinture um Schlass, à L-1842 Howald, 16, avenue Grand-Duc Jean.

- Modification du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 des statuts.

- Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société de Hesperange, 19B, Ceinture um Schlass, à L-1842 Howald, 16, avenue Grand-Duc Jean, dans la Commune de Hesperange.

En conséquence le premier alinéa de l'article 2 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 2. (premier alinéa).** Le siège social est établi dans la Commune de Hesperange."

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ sept cents euros (700,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau et au mandataire des comparants ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-J. AXELROUD, B. TASSIGNY, T. van de WERVE de VORSSELAER, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 novembre 2008. LAC/2008/45468. — Reçu douze euros (EUR 12,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008149978/220/53.

(080176659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2008.

**FondsSelector SMR Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 76.964.

*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung*

Die Ordentliche Generalversammlung vom 20. November 2008 der FondsSelector SMR SICAV hat folgende Beschlüsse gefasst:

1. ...

2. ...

3. ...

4. Für den Zeitraum bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2009 werden folgende Personen als Verwaltungsratsmitglieder wieder gewählt:

Herr Bernhard Singer (Vorsitz)

Herr Claude Kremer (stellvertretender Vorsitzender)

Herr Eckhard Sauren (Mitglied)

Herr Ulrich Janinhoff (Mitglied)

Alle Herren mit Berufsadresse: 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen,

Die Aktionäre beschließen bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2009 PricewaterhouseCoopers S.à.r.l. als Wirtschaftsprüfer wieder zu wählen.

5. ...

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 20. November 2008.

*Für FondsSelector SMR SICAV*

DZ BANK International S.A.

V. Augsdörfer / T. Haselhorst

Référence de publication: 2008150304/1460/30.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2008, réf. LSO-CW09312. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080176702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2008.

---

**Gio - Mimmo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8140 Bridel, 64-66, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 86.060.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 4 décembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008151497/670/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2008, réf. LSO-CT07178. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080178387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2008.

---

**SL Munster Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 129.640.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le conseil de gérance en date du 21 octobre 2008 que le siège social de la Société est transféré du 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg vers le 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> novembre.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 21 novembre 2008.

Pour publication

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008151250/9469/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2008, réf. LSO-CX00882. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080178802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2008.

---

**Suppticularis Messetaria S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 53.311.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le Conseil d'Administration lors d'une réunion tenue en date du 3 octobre 2008 que:

- M. Marc MULLER, Administrateur de la Société, né le 21 août 1951 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a été nommé Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'administrateur de la société qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra en 2013.

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue en date du 10 novembre 2008 que:

- la démission de M. Jean-Marc FABER de ses fonctions de commissaire aux comptes de la société a été acceptée.

- la société FIDUCIAIRE MARC MULLER S.à r.l. ayant son siège social au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a été nommée aux fonctions de commissaire aux comptes de la société.

Le mandat du Commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2013.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2008.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008150716/717/28.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2008, réf. LSO-CW09222. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080177381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2008.

**Stefin International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 51.959.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

Référence de publication: 2008151944/9120/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2008, réf. LSO-CX01513. - Reçu 24,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080179402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2008.

**OPS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5366 Munsbach, 267, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 133.834.

Im Jahre zwei tausend acht, en fünfundzwanzigsten November.

Vor dem unterzeichneten Henri BECK, Notar mit dem Amtswohnsitz in Echternach.

IST ERSCHIENEN:

Herr Ralf HUSTADT, Diplom-Ingenieur, wohnhaft in D-54453 Nittel,

Im Stolzenwingert, 23. Welcher Komparent erklärte dass er der alleinige Anteilhaber der Gesellschaft mit beschränkter Haftung OPS S.à r.l. ist, mit Sitz in L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 133.834 (NIN 2007 2458 819).

Besagte Gesellschaft wurde gegründet zufolge Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 20. November 2007, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 2998 vom 27. Dezember 2007.

Das Gesellschaftskapital beträgt zwölf tausend fünf hundert Euro (€ 12.500,-), eingeteilt in ein hundert (100) Anteile mit einem Nominalwert von je ein hundert fünfundzwanzig Euro (€ 125,-).

Alsdann ersuchte der Komparent den amtierenden Notar Nachstehendes zu beurkunden wie folgt:

*Erster Beschluss*

Der alleinige Gesellschafter beschliesst den Sitz der Gesellschaft rückwirkend zum 15. November 2008 von Luxembourg nach Munsbach zu verlegen, und demgemäss den ersten Absatz von Artikel 3 der Statuten wie folgt abzuändern:

**Art. 3. (Absatz 1).** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Munsbach.

*Zweiter Beschluss*

Die alleinige Gesellschafterin legt die genaue Anschrift der Gesellschaft wie folgt fest: L-5366 Munsbach, 267, Zone Industrielle.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Luxembourg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: R. HUSTADT, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 27 novembre 2008. Relation: ECH/2008/1590. — Reçu douze euros 12,00 €.

*Le Receveur (signé):* MINY.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 03. Dezember 2008.

Henri BECK.

Référence de publication: 2008151754/201/36.

(080179646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2008.

---

**Carmignac Alternative Investments, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 122.766.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2008.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Carmignac Alternative Investments*

Fortis Banque Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2008151937/584/16.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2008, réf. LSO-CX01460. - Reçu 56,0 euros.

*Le Receveur (signé):* G. Reuland.

(080179387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2008.

---

**Le Grand Château S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 800.000,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 129.340.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le conseil de gérance en date du 21 octobre 2008 que le siège social de la Société est transféré du 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg vers le 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> novembre.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 21 novembre 2008.

Pour publication

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008151239/9469/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2008, réf. LSO-CX00853. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé):* G. Reuland.

(080178775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2008.

---

**Ferlux GmbH, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-5408 Bous, 60, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 130.372.

Im Jahre zweitausendacht, den elften November.

Vor dem unterzeichneten Georges d'HUART, Notar im Amtswohnsitze zu Petingen.

Ist erschienen:

Madame Eliane ATTEN, Ehegattin von Herrn Johny KERSCHEN; Privatbeamtin, geboren in Luxembourg, am 18. Juni 1954, wohnhaft in L- 4431 Belvaux, 85, rue des Champs.

Gesellschafterin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung «FERLUX GmbH», mit Sitz in L- 5408 Bous, 60, rte de Luxembourg, (RC B Nr 130372) gegründet durch notarielle Urkunde vom 3.7.2007, veröffentlicht im Memorial C Nr 1997 vom 15. September 2007.

Welche Komparentin erklärt ihre 25 Anteile der vorbenannten Gesellschaft zu veräußern zum Nominalwert an die Gesellschaft mit beschränkter Haftung SOHAGA GmbH, mit Sitz in D 89233 Neu Ulm, Apfelweg, 17, eingetragen im Handelsregister MEMMINGEN HRB 11414,

hier vertreten durch ihren Geschäftsführer, Herrn Harald GANGHOF, Kaufmann, geboren in D- Weissenborn, am 2. September 1954, wohnhaft in D- 89233 Neu Ulm, Apfelweg, 17, selber vertreten durch Madame Eliane ATTEN; vorbenannt,

auf Grund einer Vollmacht, welche gegenwärtiger Urkunde beigebogen bleibt um mit der selben einregistriert zu werden.

Laut erfolgter Abtretung, wird die Gesellschaft eine Einmann GmbH (S.à.r.l. unipersonnelle) und sämtliche Anteile sind von der vorbenannten Gesellschaft SOHAGA GmbH, vorbenannt, gezeichnet.

Die Abtretung wird von Geschäftsführer Herrn Harald GANGHOF genehmigt.

#### Kosten

Die Kosten, Gebühren und jedwede Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlass gegenwärtiger Urkunde erfallen werden auf 840.- € geschätzt.

Worüber Urkunde, Aufgenommen in Petingen, in der Amtsstube des instrumentierenden Notars.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Erschienene, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, hat die Komparentin die gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Signe: ATTEN, D'HUART.

Enregistré à Esch/Alzette A.C., le 14 novembre 2008. Relation: EAC/2008/14025. — Reçu douze euros 12,-.

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 19 novembre 2008.

Georges d'HUART.

Référence de publication: 2008148025/207/39.

(080174825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

#### **Bercam International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 51.945.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008151941/9120/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2008, réf. LSO-CX01504. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080179398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2008.

#### **Générale Continentale Investissements Participations Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 119.260.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 24 novembre 2008*

L'Assemblée a décidé de transférer le siège social de la Société du 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg et ce avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2008.

*Pour Générale Continentale Investissements Participations Luxembourg Sàrl*

*Services Généraux de Gestion S.A. - SGG*

142191

412F, route d'Esch, L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2008151262/1005/21.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2008, réf. LSO-CX00505. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080178118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2008.

**Blue Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 70.468.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008151570/817/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2008, réf. LSO-CX00885. - Reçu 20,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080178551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2008.

**WB International Holdings VII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 199.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 33, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 122.729.

In the year two thousand and eight, on the twenty-fifth of November.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

WB International Holdings VII, LLC, a limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the laws of the State of Delaware, with registered office at c/o NATIONAL REGISTERED AGENTS, INC., 160 Greentree Drive, Suite 101, City of Dover, County of Kent, Delaware 19904, USA, registered with the Division of Corporations of the State of Delaware under number 4265105 (the Sole Shareholder), hereby represented by Mr Vincenzo ARNO, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal in New York on November 21st, 2008.

The power of attorney from the Sole Shareholder, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder acting on behalf of the Sole Shareholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Shareholder holds the entire share capital of WB International Holdings VII S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 33, avenue Monterey in L-2163 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 122.729 (the Company), incorporated on November 14th, 2006 pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, notary then residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, which deed has been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association C - N ° 195 of February 16th, 2007. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended several times and for the last time on March 16th, 2007 pursuant to a deed of the same notary, which deed has been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C - N ° 1056 of June 5th, 2007.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Sole Shareholder holds all the seven thousand nine hundred and eighty (7,980) shares of twenty-five euro (EUR 25) each in the share capital of the Company amounting to one hundred ninety-nine thousand five hundred euro (EUR 199,500), and the Sole Shareholder exercises the powers of the general meeting of the shareholders of the Company in accordance with Article 200-2 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

II. that the agenda of the resolutions of the Sole Shareholder is worded as follows:

1. Modification of the financial year, to the effect that it begins on January 1st and ends on December 31st of each year;

2. Subsequent amendment of articles 23 and 24 of the Company's bylaws;

3. Miscellaneous.

III. that the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

142192

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to change the financial year so that it should from now on begin on January 1st and end on December 31st of each year.

Therefore the running financial year which started on December 1st, 2007 shall exceptionally end on December 31st, 2008.

*Second resolution*

As a consequence, the Sole Shareholder resolves to amend articles 23 and 24, first sentence of the bylaws of the Company so that they shall henceforth have the following wording:

" **Art. 23.** The Company's financial year begins on January 1st and ends December 31st of each year."

" **Art. 24. first sentence.** Each year on the 31st of December, the accounts are closed and the manager(s) prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities."

There being no further business, the meeting was closed.

*Estimate of costs*

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed is estimated to be approximately EUR 1,000 (one thousand Euro).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and that at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, the proxy holder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt-cinq novembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

WB International Holdings VII, LLC, une société régie par les lois de l'Etat du Delaware (limited liability company), avec siège social au c/o NATIONAL REGISTERED AGENTS, INC., 160 Greentree Drive, Suite 101, City of Dover, County of Kent, Delaware 19904, enregistrée auprès du Division of Corporations de l'Etat du Delaware sous le numéro 4265105 (l'Associé Unique), ici représentée par Monsieur Vincenzo ARNO, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à New York, le 21 novembre 2008.

La procuration de l'Associé Unique, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire agissant pour le compte de l'Associé Unique et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps avec celui-ci.

L'Associé Unique détient l'intégralité du capital social de WB International Holdings VII S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 33, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.729 (la Société), constituée le 14 novembre 2006 suivant un acte de Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, notaire alors de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, lequel acte a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C - N ° 195 du 16 février 2007. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés plusieurs fois et pour la dernière fois le 16 mars 2007 suivant un acte du même notaire, lequel acte a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C - N ° 1056 du 5 juin 2008.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que l'Associé Unique détient toutes les sept mille neuf cent quatre-vingts (7.980) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune dans le capital social de la Société s'élevant à cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cents euros (EUR 199.500), et l'Associé Unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés de la Société conformément à l'article 200-2 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée;

II. que l'ordre du jour des résolutions de l'Associé Unique est libellé comme suit:

1. Modification de l'année sociale de sorte à ce qu'elle commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année;

2. Modification afférente des articles 23 et 24 des statuts de la Société;

3. Divers.

III. que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:



*Première résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'année sociale de la Société de sorte à ce qu'elle commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

En conséquence l'année sociale en cours ayant commencé le 1<sup>er</sup> décembre 2007 se terminera exceptionnellement le 31 décembre 2008.

*Deuxième résolution*

Par conséquent, l'Associé Unique décide de modifier les articles 23 et 24, première phrase, des statuts de la Société, de telle sorte qu'ils auront désormais la teneur suivante:

« **Art. 23.** L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.»

« **Art. 24. première phrase.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le(s) gérant(s) dresse(nt) un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance a été levée.

*Estimation des frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte est estimé approximativement à EUR 1.000 (mille euros).

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la requête de la même partie comparante, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: V. Arno et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Ac, le 27 novembre 2008. LAC/2008/47694. - Reçu douze euros, Eur 12,-.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008151699/5770/118.

(080179299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2008.

**Ositech Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 28.446.

L'an deux mille huit, le vingt et un novembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding "OSITECH HOLDING S.A.", avec siège social à L-2763, Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg) en date du 30 juin 1988, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 260 du 30 septembre 1988, modifié suivant acte de Maître Chritine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 28 décembre 1990, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 261 du 4 juillet 1991, modifié suivant acte de ce même notaire en date du 21 septembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 200 du 16 mars 2001 et inscrite au registre de commerce et des sociétés Luxembourg sous B 28 446.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Cynthia Fradcourt, (le "Président").

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Angélique Gotti.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Isabelle Paireon.

Le bureau ainsi constitué, Mademoiselle la Présidente expose et prie le notaire d'acter que:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. Changement de la valeur nominale des actions pour la porter de son montant actuel de deux cent quarante-huit euros (EUR 248) à un euro (EUR 1) et échange des actions d'une valeur nominale de deux cent quarante-huit euros (EUR 248) en actions d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune dans un rapport de 1 à 248;

2. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de dix millions d'euros (EUR 10.000.000), pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000) à dix millions trente et un mille euros (EUR 10.031.000)

par affectation et capitalisation de la réserve libre à concurrence de dix millions d'euros (EUR 10.000.000) et émission en contrepartie de dix millions (10.000.000) d'actions nouvelles, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune de même type et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes;

3. Souscription des dix millions (10.000.000) d'actions nouvelles, entièrement libérées par apport de réserve de dix millions d'euros (EUR 10.000.000) par la société "MONTRABEAU LIMITED" avec siège social à Anson Court, La Route des Camps, St. Martin, Guernsey GY1 3UQ, Channel Islands;

4. Renonciation du droit préférentiel de souscription du second actionnaire, Leveraged Capital Holdings Inc, avec siège social à Apartado 4297, Panama 5, République du Panama;

5. Modification de l'article 3 des statuts afin de l'adapter aux décisions précédemment prises.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires et leurs mandataires, par les membres du bureau et le notaire, sera enregistrée avec le présent acte, ensemble avec les procurations paraphées "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III. Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées. Dès lors, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour précité, dont les actionnaires ont eu connaissance avant la tenue de l'assemblée.

IV. Après délibération, l'assemblée prend les résolutions suivantes à l'unanimité:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide de changer la valeur nominale des actions pour la porter de son montant actuel de deux cent quarante-huit euros (EUR 248) à un montant de un euro (EUR 1) et d'échanger les actions d'une valeur nominale de deux cent quarante-huit euros (EUR 248) en actions d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune dans un rapport de 1 à 248.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de dix millions d'euros (EUR 10.000.000), pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000) à dix millions trente et un mille euros (EUR 10.031.000) par affectation et capitalisation de la réserve libre à concurrence de dix millions d'euros (EUR 10.000.000) et émission en contrepartie de dix millions (10.000.000) d'actions nouvelles, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune de même type et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée prend connaissance de ce que le second actionnaire de la Société, Leveraged Capital Holdings Inc, avec siège social à Apartado 4297, Panama 5, République de Panama, a renoncé à son droit préférentiel de souscription et décide d'admettre à la souscription des dix millions (10.000.000) actions nouvelles, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, la société "MONTRABEAU LIMITED", ayant son siège social à Anson Court, La Route des Camps, St. Martin, Guernsey GY1 3UQ, Channel Islands.

#### *Souscription et libération*

Ensuite

"MONTRABEAU LIMITED", préqualifiée, ici représentée par Mademoiselle Cynthia Fradcourt, en vertu d'une procuration délivrée à Guernsey, le 13 novembre 2008, déclare souscrire à l'augmentation du capital jusqu'à concurrence du montant de dix millions d'euros (EUR 10.000.000) en souscrivant à dix millions (10.000.000) d'actions nouvelles, et les libérer par l'affectation de la réserve légale d'un même montant.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée décide, suite aux résolutions précédemment prises, de modifier l'article 3, alinéa 1<sup>er</sup> des statuts afin de lui conférer la teneur suivante:

" **Art. 3. Alinéa 1<sup>er</sup>.** Le capital social est fixé à dix millions trente et un mille euros (EUR 10.031.000) divisé en dix millions trente et un mille (10.031.000) actions de un euro (EUR 1) chacune."

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués approximativement à la somme de quatre mille trois cents euros (EUR 4.300).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, les membres du bureau ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Fradcourt, A. Gotti, I. Pairon et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 25 novembre 2008, LAC/2008/47314. — Reçu douze euros Eur 12,-.

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008151698/5770/86.

(080179301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2008.

---

**Piccadilly Minor Capital S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.600,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 129.341.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le conseil de gérance en date du 21 octobre 2008 que le siège social de la Société est transféré du 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg vers le 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> novembre.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 21 novembre 2008.

Pour publication

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008151241/9469/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2008, réf. LSO-CX00866. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080178783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2008.

---

**Cocon s.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Copeco).**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 91-97, route de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 37.017.

L'an deux mille huit, le dix-sept octobre.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

A COMPARU:

La société anonyme "COSTANTINI GROUP S.A.", avec siège social à L-2146 Luxembourg, 91-97, route de Merl, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 134.286,

ici représentée par son administrateur unique Monsieur Renato COSTANTINI, entrepreneur, demeurant à Bleid (Belgique).

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-dessus, agissant en sa qualité de seule associée de la société à responsabilité limitée "COPECO" (numéro d'identité 1991 24 04 482), avec siège social à L-3817 Schiffange, Chemin de Bergem, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 37.017, constituée suivant acte reçu par le notaire Francis KESSELER, de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 31 mai 1991, publié au Mémorial C, numéro 421 du 7 novembre 1991 et dont les statuts ont été modifiés suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue en date du 1<sup>er</sup> octobre 2001, dont un extrait a été publié au Mémorial C, numéro 382 du 8 mars 2002,

requiert le notaire d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique décide de changer la dénomination de la société en "COCON s.à.r.l."

Suite à ce changement de dénomination, l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 1<sup>er</sup>** . Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "COCON s.à r.l."

142196

*Deuxième résolution*

L'associée unique décide de modifier l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 4.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (€ 125,-) chacune.

Lorsque, et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont réunies entre les mains d'un seul associé, la société sera considérée comme une société à responsabilité limitée unipersonnelle conformément à l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2 de la même loi sont d'application.»

*Troisième résolution*

L'associée unique décide de transférer le siège social de L-3817 Schifflange, Chemin de Bergem à L-2146 Luxembourg, 91-97, route de Merl et de modifier l'article 3 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 3.** Le siège social est établi à Luxembourg."

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à environ huit cents euros (€ 800,-).

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: COSTANTINI, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 22 octobre 2008. Relation: CAP/2008/3244. - Reçu douze euros (12,-).

*Le Receveur (signé):* NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 10 novembre 2008.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2008151344/236/49.

(080177981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2008.

**Coconsult s.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Copeco).**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 91-97, route de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 37.017.

L'an deux mille huit, le vingt-sept novembre.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

**A COMPARU:**

La société anonyme "COSTANTINI GROUP S.A.", avec siège social à L-2146, Luxembourg, 91-97, route de Merl, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 134.286,

ici représentée par son administrateur unique Monsieur Renato COSTANTINI, entrepreneur, demeurant à Bleid (Belgique).

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-dessus, agissant en sa qualité de seule associée de la société à responsabilité limitée "COPECO" (numéro d'identité 1991 24 04 482), avec siège social à L-2146, Luxembourg, 91-97, route de Merl, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 37.017, constituée suivant acte reçu par le notaire Francis KESSELER, de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 31 mai 1991, publié au Mémorial C, numéro 421 du 7 novembre 1991 et dont les statuts ont été modifiés suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue en date du 1<sup>er</sup> octobre 2001, dont un extrait a été publié au Mémorial C, numéro 382 du 8 mars 2002 et suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 17 octobre 2008, en voie de publication au Mémorial C,

requiert le notaire d'acter la résolution unique suivante:

*Résolution unique*

L'associée unique décide de changer la dénomination de la société en "COCONSULT s.à r.l."

Suite à ce changement de dénomination, l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "COCONSULT s.à r.l."

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à environ six cents euros (€ 600,-).

142197

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: COSTANTINI, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 1<sup>er</sup> décembre 2008, Relation: CAP/2008/3593. — Reçu douze euros (12,-).

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 1<sup>er</sup> décembre 2008.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2008151345/236/39.

(080177981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2008.

**SL Bielefeld Management S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 109.991.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le conseil de gérance en date du 21 octobre 2008 que le siège social de la Société est transféré du 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg vers le 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> novembre.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 21 novembre 2008.

Pour publication

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008151234/9469/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2008, réf. LSO-CX00830. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080178757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 décembre 2008.

**Immobilière de Contern S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**

**(anc. Immobilière de Contern S.A.).**

Siège social: L-5326 Contern, 3-7, rue Goell.

R.C.S. Luxembourg B 84.698.

L'an deux mille huit, le cinq novembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),

a comparu:

la société "DYFAN Investments NV", une société constituée et existant sous les lois de la Belgique, établie et ayant son siège social à Frankrijklei 105, B-2000 Antwerpen (Belgique),

ici représentée par Monsieur Nicolas VAN SCHAP, juriste, avec adresse professionnelle au 3-7, rue Goell, L-5326 Contern,

en vertu d'une procuration donnée à Anvers (Belgique), le 17 octobre 2008.

La prédite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présentes pour être enregistrée en même temps avec elles.

Laquelle partie comparante, représentée comme il est précisé ci-avant, est l'actionnaire unique de la société "IMMOBILIERE DE CONTERN S.A." (la "Société"), une société anonyme, établie et ayant son siège au 3-7, rue Goell, L-5326 Contern,

constituée suivant un acte reçu par le notaire soussigné en date du 25 octobre 2001, lequel acte de constitution fut publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 442 du 20 mars 2002.

La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Société de et à Luxembourg, section B sous le numéro 84 698.

Les statuts de la Société ne furent pas modifiés depuis le jour de sa création.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,- EUR) divisé en trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (100,- EUR) chacune, entièrement libérées, a requis le notaire instrumentant d'acter ses résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'actionnaire unique DECIDE de transformer, avec effet immédiat, la forme juridique de la Société d'une "société anonyme" en celle d'une "société à responsabilité limitée".

A cet effet et pour satisfaire aux dispositions de l'article 183 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifié par la loi du 10 décembre 1998, il est décidé de remplacer toutes les TROIS CENT DIX (310) actions anciennes représentant l'intégralité du capital social de la Société par TROIS CENT DIX (310) parts sociales nouvelles, d'une valeur nominale de CENT EUROS (100,- EUR) par part sociale, intégralement libérées, ayant toutes les mêmes avantages et droits aux dividendes que les anciennes actions.

*Deuxième résolution*

Suite à la transformation de la Société en la forme d'une société à responsabilité limitée, l'actionnaire unique DECIDE de changer la raison sociale de la Société en "IMMOBILIERE DE CONTERN S.à r.l."

*Troisième résolution*

L'actionnaire unique DECIDE de procéder à une refonte complète des statuts afin de les adapter en particulier aux changements faits ci-avant, mais sans toucher à l'objet social de la Société, de sorte que les nouveaux statuts conçus pour les sociétés à responsabilité limitée aient désormais la nouvelle teneur suivante:

"IMMOBILIERE DE CONTERN S.à r.l.", société à responsabilité limitée

L-5326 Contern, 3-7, rue Goell

R.C.S. Luxembourg, section B numéro 84 698

"STATUTS

**Titre I<sup>er</sup> .- Objet - raison sociale - durée - siège**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet toutes activités se rapportant à l'acquisition, la gestion, l'exploitation et la liquidation d'un patrimoine immobilier propre, ainsi que toute étude et réalisation immobilières.

La société a également pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles elle détient des participations directes ou indirectes tous concours, prêts, avances ou garanties.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société prend la dénomination de "IMMOBILIERE DE CONTERN S.à r.l.", société à responsabilité limitée.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Contern, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

La société peut ouvrir des agences ou succursales dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg.

**Titre II.- Capital social - parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de TRENTE ET UN MILLE EUROS (EUR 31.000,-) représenté par trois cent dix (310) parts sociales d'une valeur nominale cent euros (EUR 100,-) chacune, intégralement libérées.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 7.** Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant l'accord des associés statuant à la majorité requise pour les modifications statutaires.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

**Art. 9.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant le même agrément.

Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sociales sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les 30 (trente) jours à partir de la date de refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts sociales est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 10.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

**Art. 11.** Les créanciers, personnels, ayants-droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilans et inventaires de la société.

### **Titre III.- Administration et gérance**

**Art. 12.** La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

A défaut de disposition contraire, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

La société n'est engagée en toutes circonstances que par la signature individuelle du gérant unique ou lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle de chaque gérant.

**Art. 13.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

**Art. 14.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quelque soit le nombre des parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 15.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les 3/4 (trois quarts) du capital social.

**Art. 16.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 17.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

**Art. 18.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 19.** Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale des associés.

### **Titre IV.- Dissolution - liquidation**

**Art. 20.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

### **Titre V.- Dispositions générales**

**Art. 21.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur."

#### *Quatrième résolution*

L'actionnaire unique DECIDE que l'année sociale de la Société qui a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2008 se terminera le 31 décembre 2008.

#### *Cinquième résolution*

L'actionnaire unique DECIDE décide d'accepter avec effet immédiat les démissions des tous les membres actuels du conseil d'administration et de l'actuel commissaire aux comptes et leur accorde pleine et entière décharge pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'au jour de la présente transformation en société à responsabilité limitée

142200

*Sixième résolution*

L'actionnaire unique DECIDE de nommer à la fonction de gérant unique de la Société transformée, pour une durée illimitée:

Monsieur Marc DIVER, administrateur de société, né à Mechelen (Belgique), le 07 septembre 1963, avec adresse professionnelle au 3-7, rue Goell, L-5326 Contern.

*Frais et dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à mille deux cents euros.

Dont acte, passé à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, le mandataire de la partie comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: N. VAN SCHAP, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 6 novembre 2008. Relation: EAC/2008/13798. - Reçu douze Euros (12,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): BOIÇA.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 03 DECEMBRE 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008151706/239/147.

(080179490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2008.

**Night Lounge Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 19, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 93.084.

L'an deux mille huit, le vingt-quatre novembre,

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NIGHT LOUNGE LUXEMBOURG S.A., avec siège social à L-1212 Luxembourg, 19, rue des Bains, constituée suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, Notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 avril 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 624 du 10 juin 2003, modifiée suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, Notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 octobre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1183 du 11 novembre 2003, modifiée également suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, Notaire de résidence à Luxembourg en date du 11 décembre 2006 publié au Mémorial C numéro 477 du 28 mars 2007, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 93.084.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pierre THOMAS, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur Jérôme BACH, demeurant professionnellement à Luxembourg

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Luc JEITZ, demeurant professionnellement à Luxembourg

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Révocation de l'administrateur Isabelle CAPOZZA et nomination d'un nouvel administrateur en remplacement de l'administrateur révoqué;

2. Décision d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 500.000 euros, par l'apport des comptes courants actionnaires au prorata de leur seuil de détention dans le capital social, pour le passer de son montant actuel fixé à 410.000 euros à 910.000 euros par l'émission de 2000 actions nouvelles ayant chacune une valeur nominale de 250 euros;

3. Constatation des souscriptions et libérations;

4. Modifications subséquentes des dispositions de l'article 5 (1<sup>er</sup> alinéa) pour refléter les décisions prises précédemment;

5. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée par lettres recommandées, envoyées le 6 novembre 2008 aux actionnaires.



Copies des convocations et des récépissés ont été présentées à l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Que les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent avoir eu au préalable connaissance de l'ordre du jour.

IV.- Que sur les mille six cent quarante actions (1.640) représentatives du capital social, mille six cent quarante (1.640) sont présentes ou représentées à la présente assemblée.

V.- Que la présente Assemblée est dès lors régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite, l'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première Résolution*

L'Assemblée générale décide de révoquer Madame Isabelle CAPOZZA de son mandat d'administrateur et décide de fixer le nombre d'administrateurs à trois.

Ils votent 200 actions contre et 1.440 action pour.

#### *Seconde Résolution*

1. L'assemblée Générale décide d'augmenter le capital social concurrence de cinq cent mille euros (EUR 500.000,-), par l'apport des comptes courants actionnaires au prorata de leur seuil de détention dans le capital social, pour le passer de son montant actuel fixé à 410.000 euros à 910.000 euros par l'émission de 2.000 actions nouvelles ayant chacune une valeur nominale de 250 euros;

L'Assemblée Générale décide d'admettre à la souscription de l'augmentation de capital ci-avant décidée les actionnaires au prorata de leur participation actuelle dans le capital social.

#### *Intervention - Souscription - Libération*

Sont ensuite intervenues:

a) NIGHT INVEST S.A., société anonyme, avec siège social à L-5863 Alzingen, 8, allée de la Jeunesse Sacrifiée, ici représentée par Monsieur Jérôme BACH, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 21 novembre 2008

laquelle intervenante, représentée comme indiqué ci-avant, déclare souscrire quatre cent trente-neuf (439) actions nouvellement émises d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros (EUR 250,-) chacune.

b) NIGHT NETWORKS S.A., société anonyme, avec siège social à L-5863 Alzingen, 8, allée de la Jeunesse Sacrifiée, ici représentée par Monsieur Pierre THOMAS, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 21 novembre 2008

laquelle intervenante, représentée comme indiqué ci-avant, déclare souscrire mille trois cent dix-sept (1.317) actions nouvellement émises d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros (EUR 250,-) chacune.

c) Est absent à la souscription de l'augmentation de capital ci-avant décidée NIGHT EVENTS S.A., société anonyme, avec siège social à L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

Sur les deux mille (2.000) actions initialement prévues, seulement mille sept cent cinquante-six (1.756) actions ont été effectivement souscrites. Dès lors, le capital n'est effectivement augmenté que de quatre cent trente-neuf mille (EUR 439.000,-) pour être porté de son montant actuel de quatre cent dix mille euros (EUR 410.000,-) à celui de huit cent quarante-neuf mille euros (EUR 849.000,-).

L'augmentation de capital souscrite a été libérée par conversion en capital d'une partie des comptes courants des deux crédits actionnaires présents, à concurrence de quatre cent trente-neuf mille (EUR 439.000,-).

La réalité de cet apport a été prouvée au notaire instrumentaire par la production d'un rapport de vérification daté du 19 novembre 2008, dressé par un réviseur indépendant, à savoir Monsieur Didier Lorrain, demeurant à 117, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg et dont les conclusions sont les suivantes:

"Sur base de mes diligences, aucun fait n'a été porté à mon attention qui me laisse à penser que la valeur globale des apports ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale, des actions à émettre en contrepartie."

Ce rapport de vérification, paraphé "ne varietur", restera annexé au présent acte, avec lequel il sera enregistré.

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée Générale, suite à la clôture des souscriptions, constate que les deux mille (2.000) actions initialement prévues, seulement mille sept cent cinquante-six (1.756) actions ont été effectivement souscrites et intégralement libérées et décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la forme suivante:

" **Art. 5. (1<sup>er</sup> alinéa).** Le capital social est fixé à huit cent quarante-neuf mille euros (EUR 849.000,-) représenté par trois mille trois cent quatre-vingt-seize (3396) actions d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros (EUR 250,-) chacune."

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à la somme de quatre mille et cents euros (EUR 4.100,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: P. Thomas, J. Bach, L. Jeitz et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 26 novembre 2008, LAC/2008/47517. — Reçu deux mille cent quatre-vingt-quinze euros Eur 0,5% = 2.195,-.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008151702/5770/103.

(080179173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2008.

**LSF Lux Japan Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.902.875,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 142.577.

In the year two thousand and eight, on the nineteenth of November.

Before US Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

**THERE APPEARED:**

Lone Star Capital Investments S.à r.l., a private limited liability company established at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, here represented by Mr Paul Berna, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg on 18 November 2008,

(the Sole Shareholder).

Which proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary to act that it represents the entire share capital of LSF Lux Japan Investments S. à r.l. (the Company), established under the laws of Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer dated 20 October 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N ° 2727 dated 8 November 2008, and that has been amended pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer dated 6 November 2008, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 142.577.

The Sole Shareholder acknowledges that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

*Agenda:*

1. Decision to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR18,125 by an amount of EUR1,884,750 to an amount of EUR1,902,875, by the issuance of 15,078 new shares with a par value of EUR125 each and to pay a share premium of EUR127.74; and

2. Amendment of article 6 of the articles of association of the Company.

This having been declared, the Sole Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR18,125 (eighteen thousand one hundred and twenty-five euro) represented by 144 (one hundred and forty-four) ordinary shares and 1 (one) preferred share with a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each by an amount of EUR1,884,750 (one million eight hundred eighty-four thousand seven hundred and fifty euro) to an amount of EUR1,902,875 (one million nine hundred two thousand eight hundred and seventy-five euro) by the issuance of 15,078 (fifteen thousand and seventy-eight) new ordinary shares with a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each and to pay a share premium of EUR127.74 (one hundred twenty-seven euro and seventy-four cent).

The 15,078 (fifteen thousand and seventy-eight) new shares to be issued have been fully subscribed and paid up in cash and the share premium has been paid by Lone Star Capital Investments S.à r.l. so that the amount of EUR1,884,877.74 (one million eight hundred eighty-four thousand eight hundred seventy-seven euro and seventy-four cent) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

*Second resolution*

As a consequence of the first resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 6 of the articles of association of the Company, which English version shall be henceforth reworded as follows:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR1,902,875 (one million nine hundred two thousand eight hundred and seventy-five euro), represented by 15,222 (fifteen thousand two hundred and twenty-two) ordinary shares and 1 (one) preferred share, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each."

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

In witness whereof We, the undersigned notary, have set our hand and seal on the date and year first here above mentioned.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, the proxy holder of the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mil huit, le dix-neuf novembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

**A COMPARU:**

Lone Star Capital Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, ici représentée par M<sup>e</sup> Paul Berna, avocat résidant au Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 18 novembre 2008,

(l'Associé Unique).

Ladite procuration, après signature "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'il représente la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée LSF Lux Japan Investments S.à r.l. (la Société), société de droit luxembourgeois, constituée selon acte de Maître Martine Schaeffer du 20 octobre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N ° 2727 en date du 8 novembre 2008, modifié par acte de Maître Martine Schaeffer du 6 novembre 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B142.577.

L'Associé Unique déclare que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital de la Société de son montant actuel de EUR18.125 à concurrence d'un montant de EUR1.884.750 pour le porter à un montant de EUR1.902.875 par voie d'émission de 15.078 nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR125 chacune, et le paiement d'une prime d'émission de EUR127,74; et

2. Modification de l'article 6 des statuts de la Société.

Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique représenté comme indiqué ci avant, a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de EUR18.125 (dix-huit mille cent vingt-cinq euros) représenté par 144 (cent quarante-quatre) parts sociales ordinaires et 1 (une) part sociale préférentielle, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune par le biais d'une augmentation de EUR1.884.750 (un million huit cent quatre-vingt-quatre mille sept cent cinquante euros) à un montant de EUR1.902.875 (un million neuf cent deux mille huit cent soixante-quinze euros) par voie d'émission de 15.078 (quinze mille soixante-dix-huit) nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros), et de payer une prime d'émission d'un montant de EUR127,74 (cent vingt-sept euros et soixante-quatorze cents).

Les 15.078 (quinze mille soixante-dix-huit) nouvelles parts sociales ordinaires à émettre ont été intégralement souscrites et libérées en numéraire et la prime d'émission a été payée par Lone Star Capital Investments S.à r.l., de sorte que la somme de EUR1.884.877,74 (un million huit cent quatre-vingt-quatre mille huit cent soixante-dix-sept euros et soixante-quatorze cents) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

*Seconde résolution*

Suite à la première résolution, l'Associé Unique de la Société décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société, dont la version française aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR1.902.875 (un million neuf cent deux mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 15.222 (quinze mille deux cent vingt-deux) parts sociales ordinaire et 1 (une) part sociale préférentielle d'une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune."

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

En foi de quoi Nous, notaire soussigné, avons apposé notre signature et sceau le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Berna et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 26 novembre 2008. LAC/2008/47514. - Reçu neuf mille quatre cent vingt-quatre euros trente-neuf cents, Eur 0,5% = 9.424,39.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008151703/5770/116.

(080179156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2008.

**Tempus Corporation Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 77.831.

In the year two thousand and eight, on the fourth of November

Before Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

Was held an extraordinary General Meeting of the Shareholders of "TEMPUS CORPORATION HOLDING S.A.", with registered office in L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe, registered with the Commercial and Companies Register in Luxembourg, section B number 77 831, has been incorporated by deed dated September 13th, 2000 and enacted by Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg), as published in the 'Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations' dated February 27th, 2001 under number 150, hereafter the 'Company'.

The Articles of Association have been amended for the last time in December 15th, 2003 and enacted by Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg), as published in the 'Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations' dated February 12th, 2004 under number 178.

The meeting is presided by Geoffrey Hupkens, professionally residing in L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

The Chairman appoints as secretary Isabel Dias, private employee, residing professionally in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

The meeting elects as scrutineer Sylvie Dupont, private employee, residing professionally in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state the following:

A) That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

- 1.- Change of the financial year end's date;
- 2.- Change of the date of the Annual General Meeting;
- 3.- Amendment of the Articles of Association to take into account the previous resolutions;
- 4.- Transfer of the registered office of the Company;
- 5.- Resignation of the Statutory Auditor "Commissaire aux Comptes";
- 6.- Appointment of a new Statutory Auditor "Commissaire aux Comptes";
- 7.- Miscellaneous.

B) That the shareholders, present or represented, as well as the number of shares held by them, are shown on an attendance list; this attendance list is signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the members of the board of the meeting and the officiating notary.

C) That the proxies of the represented shareholders, signed "ne varietur" by the members of the board of the meeting and the officiating notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

D) That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and that all the shareholders, present or represented, declare having had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting and waiving to the usual formalities of the convocation, no other convening notice was necessary.

E) That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

*First resolution*

It has been resolved to change the date of the financial year's end from June 30th to December 31st of each year.

Given the above, it has been further resolved that the financial year started on July 1st, 2008 will end on December 31st, 2008.

*Second resolution*

It has been resolved to change the date of the Annual General Meeting to set it on the first Monday of June at 11 a.m.

*Third resolution*

According to the above resolutions, it has been resolved to amend the Company's Articles of Association, and more specifically Articles 12 and 13, as follows:

" **Art. 12.** The Company's business year begins on the first of January and shall end on the thirty-first of December of the same year."

" **Art. 13.** The annual general meeting is held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the first Monday of June at 11 o'clock.

If said day is a public holiday, the meeting shall be held the next following working day."

*Fourth resolution*

The general meeting decides to transfer the registered office of the Company from 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg to 121, avenue de la Faiënerie, L-1511 Luxembourg with effect as at December 1st, 2008.

*Fifth resolution*

The General meeting accepts the resignation of Wood, Appleton, Oliver, Experts-Comptables S. à r. l, with registered office at 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg as Statutory Auditor ("Commissaire aux Comptes") of the Company with immediate effect and grants it full discharge for the execution of its mandate up to today's date.

*Sixth resolution*

The General meeting resolved to appoint READ S. à r. l. with registered office at 3A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg R.C.S. Luxembourg number B 45 083, as Statutory Auditor ("Commissaire aux Comptes") of the Company with immediate effect.

Its mandate will be ending at the end of the Annual General Meeting which will be held in 2013.

*Costs*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at one thousand and two hundred euros (EUR 1,200.-).

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

*Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the French and the English texts, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing parties, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, the said parties appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française de ce qui précède:**

L'an deux mille huit, le quatre novembre,

Par devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "TEMPUS CORPORATION HOLDING S.A.", ayant son siège social à L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 77 831, constituée suivant acte reçu en date du 13 septembre 2000 par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché du Luxembourg), tel que publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 27 février 2001 sous le numéro 150, ci-après la «Société».

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 15 décembre 2003 par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché du Luxembourg), tel que publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 12 février 2004 sous le numéro 178.

L'assemblée est présidée par Geoffrey Hupkens, demeurant professionnellement à L-116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

Le Président désigne comme secrétaire Isabel Dias, employée privée, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Sylvie Dupont, employée privée, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- 1.- Modification de la date de clôture de l'année sociale.
- 2.- Modification de la date de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- 3.- Modification des statuts afin de prendre en compte les résolutions qui précèdent.
- 4.- Transfert du siège social de la Société;
- 5.- Démission du Commissaire aux Comptes;
- 6.- Nomination du nouveau Commissaire aux Comptes;
- 7.- Divers.

B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée générale, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Il a été décidé de modifier la date de la clôture de l'année sociale du 30 juin au 31 décembre de chaque année.

Au vu de ce qui précède, il a été décidé que l'année sociale en cours qui a commencé le 1<sup>er</sup> juillet 2008 sera clôturée le 31 décembre 2008.

*Deuxième résolution*

Il a été décidé de modifier la date de l'Assemblée Générale Ordinaire pour fixer celle-ci le premier lundi de juin à 11.00 heures.

*Troisième résolution*

En accord avec les résolutions qui précèdent, il a été décidé de modifier les statuts de la Société, et plus spécialement les articles 12 et 13, pour leur donner la teneur suivante:

" **Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et finit le trente et un décembre de la même année."

" **Art. 13.** L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le premier lundi du mois de juin à 11.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant."

*Quatrième résolution*

L'Assemblée décide le transfert du siège social de la société du 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2008.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée Générale accepte la démission de Wood, Appleton, Oliver, Experts-Comptables S. à r. l. ayant son siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg de son poste de Commissaire aux Comptes de la société avec effet immédiat et lui donne décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

*Sixième résolution*

L'Assemblée Générale décide de nommer READ S. à r. l. ayant son siège social au 3A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg numéro B 45 083, au poste de Commissaire aux Comptes de la société avec effet immédiat.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra en 2013.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à mille deux cents (EUR 1.200,-).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

*Constatation*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte français et anglais, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G. Hupkens, I. Dias, S. Dupont et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 10 novembre 2008. LAC/2008/45193. — Reçu douze euros Eur 12,-.

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008151697/5770/166.

(080179303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2008.

**R.V.O. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1139 Luxembourg, 67, rue des Sept Arpents.

R.C.S. Luxembourg B 91.915.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le neuf juin.

Par devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

Monsieur René Verbiest, commerçant, demeurant à B-3220 Holsbeek, De Vunt 3.

Lequel comparant a exposé au notaire instrument le suivant:

Que la société à responsabilité limitée «R.V.O. S. à r. l.», avec siège social au 67, rue des Sept Arpents, L-1139 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 91.915, ci-après nommée la "Société", a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date 24 janvier 2003, publié au Mémorial C numéro 406 du 14 avril 2003 (la «Société»).

Que le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR), représenté par cent parts (100) parts sociales de cent vingt-cinq Euros (125,- EUR) chacune, entièrement libérées.

Que ledit comparant déclare être le seul associé de la Société (l'«Associé Unique»).

Que l'activité de la Société ayant cessé, l'Associé Unique siégeant en assemblée générale extraordinaire modificative des statuts de la Société déclare expressément vouloir procéder à la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

Que l'Associé Unique, se désigne comme liquidateur de la Société, qu'en cette qualité il requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif de la Société est réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment provisionné; en outre il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de la dite Société est réglé.

Que l'actif restant est réparti à l'associé unique.

Que partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

Que décharge pleine et entière est donnée au gérant de la société.

Que les livres et documents de la Société sont conservés pendant cinq ans au domicile du comparant.

Pour l'accomplissement des formalités relatives aux transcriptions, publications, radiations, dépôts et autres formalités à faire en vertu des présentes, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes pour accomplir toutes les formalités.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite en langue du pays au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: René Verbiest, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 13 juin 2008. LAC/2008/24093. — Reçu € 12,- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 octobre 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008148050/202/42.

(080174875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

### **Maga S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2412 Luxembourg, 40, Rangwee.

R.C.S. Luxembourg B 89.362.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires réunis à Luxembourg, le 26 juin 2008*

L'assemblée réélit administrateurs pour un an:

M. Gaston SCHWERTZER, docteur en droit, Medingen.

Mme Marie-Jeanne GEIBEN, sans état particulier, Medingen.

M. Jacquot SCHWERTZER, administrateur de sociétés, Schrassig.

M. Marc SCHWERTZER, directeur de sociétés, Reckange/Mess.

Réélit commissaire pour un an:

la société DMS & Associés S.à.r.l., ayant son siège à L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

*Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue immédiatement après l'assemblée générale*

1. Est réélu Président M. Gaston SCHWERTZER, docteur en droit, Medingen, qui est également nommé administrateur-délégué de la société pour un an.

2. Sont nommés fondés de pouvoirs:

M. Jacquot SCHWERTZER, Schrassig

M. Marc SCHWERTZER, Reckange/Mess

M. Jean-Yves COLSON, Messancy (Belgique)

#### *Pouvoirs*

a) La société est engagée en toutes circonstances par la seule signature du Président ou par la seule signature de l'Administrateur-délégué, ou par les signatures conjointes de trois administrateurs, y compris la signature du Président, sans limitation, qui n'auront pas à justifier vis-à-vis des tiers des pouvoirs en vertu desquels ils agissent.

b) La société est engagée pour des obligations ne dépassant pas 20.000 € (vingt mille euros) par la seule signature d'un fondé de pouvoirs.

c) Les actions en justice, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par l'Administrateur-délégué et/ou le Conseil d'Administration.

Pour extraits conformes

Gaston SCHWERTZER

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2008148700/1981/35.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2008, réf. LSO-CV09026. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080175198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2008.



**Eaton Moeller Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Eaton Holding VII S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 40.500,00.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 135.885.

In the year two thousand and eight, on the twenty-fifth of November.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Eaton Holding VI S. à r.l., a société à responsabilité limitée governed by laws of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 135.886, hereby represented by Ms Senay Gurel, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 11 November 2008.

I. The said proxy signed "ne varietur" shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing party declares that it is the sole shareholder of Eaton Holding VII S. à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 135.885, incorporated by a deed dated January 28, 2008 of Maître Henri Beck, notary, residing in Echternach, published on 1 March 2008 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 522 (the "Company"). The articles of association of the Company have been lastly amended by a deed of Maître Paul Frieders, on 13 October 2008 not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

III. The appearing party, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda:*

1. To change the name of the company to "Eaton Moeller Holding S. à r.l.".
2. To amend article 4 of the articles of association of the Company so as to reflect the resolution to be adopted under item 1.
3. Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder RESOLVES to change the name of the company to "Eaton Moeller Holding S.à r.l.".

*Second resolution*

The sole shareholder RESOLVES to amend article 4 of the articles of association of the Company which shall from now on read as follows:

" **Art. 4. Name.** The Company will have the name of Eaton Moeller Holding S.à r.l. "

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document, are estimated at approximately EUR 1,000 (one thousand euro).

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the appearing person, who is known by the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary, this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt-cinq novembre.

Par devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Eaton Holding VI S. à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le B 135.886, ici représenté par Mme Senay Gurel, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 11 novembre 2008.

I. Ladite procuration signé "ne varietur" restera annexée au présent acte pour être soumises aux fins d'enregistrement.

II. Le comparant déclare qu'il est l'associé unique de Eaton Holding VII S. à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-135.885, constituée suivant acte notarié de Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach, le 28 janvier 2008, publié le 1<sup>er</sup> mars 2008 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 522 (la "Société"). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 13 octobre 2008 par un acte de Maître Paul Frieders, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

III. Le comparant, représenté comme mentionné ci-dessus, reconnaissant être entièrement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- 1 Modification du nom de la Société en "Eaton Moeller Holding S. à r.l."
- 2 Modification de l'article 4 des statuts de la Société afin de refléter la décision à être adoptée sous le point 1<sup>er</sup>.
- 3 Divers.

a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique DÉCIDE de changer le nom de la Société en "Eaton Moeller Holding S. à r.l."

*Deuxième résolution*

L'associé unique DÉCIDE de modifier l'article 4 des statuts de la Société qui sera dorénavant rédigé comme suit:

" **Art. 4. Dénomination.** La Société a comme dénomination Eaton Moeller Holding S.à r.l."

*Frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à EUR 1.000 (mille euros).

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Gurel et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Ac, le 27 novembre 2008. LAC/2008/47693. — Reçu douze euros Eur 12,-.

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008151707/5770/90.

(080179297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2008.

**Parbo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6942 Niederanven, 57, rue de Mielstrachen.

R.C.S. Luxembourg B 87.639.

L'an deux mille huit, le quatorze novembre.

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné:

**ONT COMPARU:**

1) La société à responsabilité limitée "PARTHENA S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-6942 Niederanven, 57, rue de Mielstrachen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 35473, ici dûment représentée par son gérant Monsieur Pierre BRAJON, indépendant, né à Bari (Italie), le 6 mars 1951, demeurant à L-6942 Niederanven, 57, rue de Mielstrachen.

2) La société à responsabilité limitée "BERBO S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-6238 Braidweiler, 11, rue Hicht, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 101771, ici dûment représentée par son gérant Monsieur Robert FEDERSPIEL, administrateur de société, né à Luxembourg, le 6 juillet 1952, demeurant à L-6238 Braidweiler, 11, rue Hicht.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire d'acter qu'elles sont les seules associées actuelles de la société à responsabilité limitée "PARBO S.à r.l.", (ci-après la "Société"), établie et ayant son siège social à L-1220 Luxembourg, 100, rue de Beggen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 87639, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 28 mai 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1202 du 12 août 2002,

et qu'elles se sont réunies en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, par leurs représentants les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée constate que la société "PARTHENA S.à r.l.", prédésignée et représentée comme dit ci-avant, a cédé cinq (5) parts sociales de la Société à la société "BERBO S.à r.l.", prédésignée et représentée comme dit ci-avant.

Cette cession de parts est approuvée conformément à l'article 7 des statuts et Messieurs Pierre BRAJON et Robert FEDERSPIEL, en leurs fonctions de gérants la considère comme dûment signifiée à la Société, conformément à l'article 1690 du code civil et à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

La cessionnaire susdite est propriétaire des parts sociales lui cédées à partir de ce jour.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à trente mille euros (30.000,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de trois cents euros (300,- EUR) chacune, entièrement libérées.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales."

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de Luxembourg à L-6942 Niederanven, 57, rue de Mielstrachen, et de modifier en conséquence la première phrase de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5. (première phrase).** Le siège social est établie à Niederanven, (Grand-Duché de Luxembourg)."

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de six cent cinquante euros et les associées, s'y engageant personnellement.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux représentants des parties comparantes, ès qualités qu'ils agissent, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: BRAJON; FEDERSPIEL; J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 25 novembre 2008. Relation GRE/2008/4681. - Reçu douze euros 12 €.

Le Receveur ff. (signé): BENTNER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 novembre 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008151756/231/56.

(080179629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2008.

**F.P.H. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 91.745.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le trente octobre

Par-devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz.

Ont comparu:

Monsieur François J. BERTHET, administrateur de société, résident à Carrer de L'Aigueta, 02062 - Andorra la Velia - AD 500 - Principauté d'Andorre et

Monsieur Philippe SECCHI, 30, rue du Pré, 06400, Cannes, France.

Tous deux représentés par Mademoiselle Aurore Maron, employée, avec adresse professionnelle, à 75, parc d'activités de Capellen, L-8308, Capellen, en vertu de procurations sous seing privé, données à Andorre, le 29 octobre 2008, lesquelles procurations après avoir été signées «ne varietur» par le Notaire instrumentant et les parties, resteront ci-annexées pour être formalisées avec le présent acte.

Lesquels comparants, ont exposé au notaire instrumentant et l'ont requis d'acter ce qui suit:

Que les comparants sont les seuls actionnaires de la société anonyme «F.P.H. S.A.», avec siège social à L-8308, Capellen, 75, parc d'Activités.

Constituée le 14/1/2003 suivant acte reçu par le notaire Aloyse BIEL, de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 14 janvier 2003, inscrite au Registre du commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro B 91.745,

que le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par cent (100) actions d'une valeur de 310,- euros chacune.

Que la société ne possède pas d'immeuble, ni de parts d'immeuble.

Que les actionnaires comparants, représentant l'intégralité du capital social, constatent que la société n'a plus exercé d'activité depuis le 31 décembre 2007 et décident de prononcer la dissolution anticipée de la société anonyme «F.P.H. SA» avec effet au 31 décembre 2007,

Qu'ils déclarent avoir pleine connaissance des statuts et connaître parfaitement la situation financière de la société «F.P.H. SA»,

Qu'ils déclarent être solidairement et indivisiblement investis de tout l'actif de la société, et expressément prendre en charge tout passif échu et éventuellement encore à échoir la concernant.

Que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

Que décharge pleine et entière est donnée à l'entière du conseil d'administration et au Commissaire démissionnaires pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

Que les livres et documents de la société sont conservés pendant cinq ans à l'adresse suivante où toutes notifications peuvent leur être adressées: François BERTHET, Carrer de L'Aigueta, 02062 - Andorra la Vella - AD 500 - Principauté d'Andorre.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société.

#### *Frais*

Le montant des frais incombant au comparant en raison des présentes est estimé à 900,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Capellen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Maron, Anja Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 6 novembre 2008, WIL/2008/990. — Reçu douze euros= 12,- €.

*Le Receveur ff. (signé): C. Rodenbour.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 18 novembre 2008.

Anja HOLTZ.

Référence de publication: 2008148043/2724/51.

(080174790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

---

**Valinco S.A., Société Anonyme,  
(anc. Archives Europe S.A.).**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 13, rue Glesener.  
R.C.S. Luxembourg B 122.674.

L'an deux mille huit, le six novembre.

Par-devant, Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ARCHIVES EUROPE S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée par acte notarié en date du 21 novembre 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 183 du 15 février 2007 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 29 mars 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1112 du 9 juin 2007.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Maurice FAVEROT, administrateur de sociétés, demeurant à F-80100 Abbeville,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Benoit TASSIGNY, juriste, demeurant à B-Nothomb.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jacques DESSENNE, administrateur de sociétés, demeurant à F-59880 Saint Saulve.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

- Changement de la dénomination de la société en VALINCO S.A.
- Modification de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.
- Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée générale décide de changer la dénomination de la société en VALINCO S.A.

En conséquence l'article 1<sup>er</sup> des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 1<sup>er</sup>** . Il existe une société anonyme sous la dénomination de VALINCO S.A."

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ HUIT CENTS EUROS (800,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau et au mandataire des comparants ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. FAVEROT, B. TASSIGNY, J. DESSENNE, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 novembre 2008. LAC/2008/45100. - Reçu: douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008149981/220/52.

(080176672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2008.

---

**Sensei International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 33.798.

L'an deux mille huit, le trente octobre.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding "SENSEI INTERNATIONAL S.A.", ayant son siège social à L-1140, Luxembourg, 79, route d'Arlon, R.C.S. Luxembourg section B numéro 33.798, constituée suivant acte reçu le 11 mai 1990, publié au Mémorial C numéro 413, page 19.802, de 1990.

L'assemblée est présidée par Maître Frédéric NOEL, Avocat, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Rachel UHL, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Qu'il ressort de la liste de présence que les 5.290 (cinq mille deux cent quatre-vingt-dix) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1) Abandon du régime fiscal instauré par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et adoption du statut d'une société de participations financières en remplaçant l'article 2 des statuts comprenant l'objet social par le texte suivant:

"La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et de licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émissions d'obligations qui pourront également être convertibles et/ou subordonnées et de bons et en accordant des prêts ou garanties à des sociétés dans lesquelles elle aura pris des intérêts.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

2) Modification afférente des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'abandonner le régime fiscal instauré par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et d'adopter le statut d'une société de participation financière régie par les dispositions instaurées par le règlement grand-ducal relatif du 24 décembre 1990.

*Deuxième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de remplacer l'article 2 des statuts définissant l'objet de la société pour lui donner la teneur reprise à l'ordre du jour de la présente assemblée. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: F. NOEL, R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 novembre 2008, Relation: LAC/2008/44745. — Reçu douze euros (12,- €).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008149993/211/52.

(080176620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2008.

**EVR Medical S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 13.000,00.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 142.737.

—  
RECTIFICATIF

L'an deux mille huit, le cinq novembre.

Par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. E.V.R. ENDOVASCULAR RESEARCHES S.A., avec siège social à L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte Neuve, ici représentée par Madame Concetta DEMARINIS, employée, demeurant à Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve, en vertu d'une procuration donnée le 11 septembre 2008,

2. LUCOR Holdings LLC, avec siège social à 5800 N Bay Road, Miami Beach, FL 33140-2043 USA, ici représentée par Monsieur Marco STERZI, consultant, demeurant à Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve, en vertu d'une procuration donnée le 11 septembre 2008.

Les prédites procurations, signées par les comparants et par le notaire instrumentant, sont restées annexées à un acte de constitution reçu par le notaire soussigné en date du 13 octobre 2008, enregistré à Luxembourg 14 octobre 2008, LAC/2008/41688

Les sociétés comparantes, représentées comme dit ci-avant, agissant en leurs qualités de constituants et associés actuels de la société à responsabilité limitée "EVR Medical S.à .r.l.", ayant son siège social à Luxembourg, 18, avenue de la Porte Neuve, constituée par acte du notaire soussigné en date du 13 octobre 2008,

déclarent, que dans le susdit acte de constitution le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 8 des statuts, version anglaise et traduction française, dans ledit acte, a été erronément indiqué comme suit:

**version anglaise:**

The company is managed by one or more Manager(s) (gérants), shareholders or not, designated by the meeting of shareholders deciding at the simple majority of the shares as stipulated in article 12 for the meetings of shareholders not modifying the articles of association:

**traduction française:**

La société est administrée et gérée par un ou plusieurs gérant(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés, statuant à la majorité simple des parts sociales comme stipulé à l'article 12 pour les assemblées non modificatives des statuts alors qu'il aurait du se lire comme suit:

**version anglaise:**

The company is managed by a minimum of two up to a maximum of five Manager(s) (gérants), shareholders or not, designated by the meeting of shareholders deciding at the simple majority of the shares as stipulated in article 12 for the meetings of shareholders not modifying the articles of association.

**traduction française:**

La société est administrée et gérée par minimum de 2 et un maximum de 5 gérant(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés, statuant à la majorité simple des parts sociales comme stipulé à l'article 12 pour les assemblées non modificatives des statuts.

Les sociétés comparantes déclarent que tous les autres articles et rubriques dudit acte de constitution restent inchangés et elles prient le notaire de faire mention de la présente rectification partout où besoin sera.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation française donnée à la représentante des sociétés comparantes, connue du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire

Signé: C. DEMARINIS, M. STERZI, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg, actes civils le 6 novembre 2008, LAC/2008/44978. — Reçu douze Euros (EUR 12,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2008.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2008151695/208/53.

(080179308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2008.

**Rhomos Promotions S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8245 Mamer, 29, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 102.305.

—  
**DISSOLUTION**

L'an deux mille huit, le treize novembre.

Par-devant le soussigné Fernand UNSEN, notaire de résidence à Diekirch,

Ont comparu:

1. Madame Colette KLEIN, agent immobilier, née à Pétange le 30 janvier 1946, matricule n<sup>o</sup> 1946 0130 126, demeurant à L-8245 Mamer, 29, rue de la Libération;

2. Madame Gabrielle NITTLER, agent immobilier, née à Luxembourg le 9 septembre 1956, matricule n<sup>o</sup> 1956 09 09 163, demeurant à L-8020 Strassen, 8, rue de la Paix,

Lesquelles comparantes ont prié le notaire d'acter que:

Le 28 juillet 2004 fut constituée par acte reçu par le notaire instrumentaire, la société anonyme RHOMOS PROMOTIONS S.A., avec siège social à L-8245 Mamer, 29, rue de la Libération dont les statuts furent publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1098 du 29 octobre 2004.

La société "RHOMOS PROMOTIONS S.A." a actuellement un capital social trente et un mille (31.000,-) euros, représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix (310,-) euros chacune, entièrement libérées, appartenant à chacune des comparantes pour cinquante (50) pour cent.

Par la présente les comparantes en tant qu'actionnaires uniques prononcent la dissolution anticipée de la société "RHOMOS PROMOTIONS S.A." avec effet immédiat. Les comparantes déclarent qu'elles ont pleine connaissance des statuts de la société et qu'elles connaissent parfaitement la situation financière de la société.

Les comparantes, agissant en leur qualité de liquidateur de la prédite société déclarent que l'activité de la société a cessé, que le passif connu de ladite société a été payé ou provisionné et que les actionnaires uniques s'engagent expressément à prendre à leur charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à leur personne; partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

Les actionnaires donnent décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour.

Les documents et pièces relatifs à la société dissoute resteront conservés durant cinq ans auprès de Madame Colette Klein, demeurant à L-8245 Mamer, 29, rue de la Libération.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société "RHOMOS PROMOTIONS S.A.".

Dont acte, fait et passé à Diekirch en l'étude, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée, les comparantes ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Klein, Nittler, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 18 novembre 2008. Relation: DIE/2008/10224. — Reçu douze euros. 12,00 €.

Le Receveur (signé): Tholl.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 20 novembre 2008.

Fernand UNSEN.

Référence de publication: 2008148030/234/43.

(080174922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

---

**Golden Hotels S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 85.621.

L'an deux mille huit, le vingt-huit octobre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «GOLDEN HOTELS S.A.» ( la «Société»), ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 85.621, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 27 décembre 2001, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C ( le «Mémorial») numéro 701 du 7 mai 2002 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 22 juin 2005, publié au Mémorial numéro 194 du 27 janvier 2006.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Luisella MORESCHI, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange WOLTER-SCHIERES, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Katia ROTI, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les TROIS CENT DIX (310) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. (i) Prise d'acte des résolutions prises par le conseil d'administration de la Société en date du 18 juillet 2008 et du projet de fusion adopté par le conseil d'administration de la Société le 21 juillet 2008 et publié au Mémorial C, Recueil



des Sociétés et Associations C numéro 2113 du 1<sup>er</sup> septembre 2008 (le Projet de Fusion) et (ii) approbation de la fusion de la Société et de la Société, GOLDEN HOTELS ITALIA S.R.L.; une société à responsabilité limitée ayant son siège social à Montegrotto Terme, Viale Stazione n.109, par laquelle, suite à sa dissolution sans liquidation, GOLDEN HOTELS ITALIA S.R.L., transférera à la Société tous ses actifs et passifs conformément à l'article 278 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), tel que décrit dans le Projet de Fusion (la Fusion);

2. Prise d'acte (i) que la Société est, à la date des présentes, l'actionnaire unique de GOLDEN HOTELS ITALIA S.R.L., et (ii) que GOLDEN HOTELS ITALIA S.R.L. sera dissoute sans liquidation par voie de transfert de tous ses actifs et ses passifs à la Société conformément au Projet de Fusion;

3. Prise d'acte (i) que, d'un point de vue comptable, les opérations de GOLDEN HOTELS ITALIA S. R.L. seront traitées comme si elle avaient été exécutées pour le compte de la Société depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et (ii) que la Fusion ne sera effective vis-à-vis des tiers qu'après la publication prescrite par l'article 9 de la Loi;

4.- Adaptation des statuts de la Société.

#### *Discussion*

La Présidente expose à l'assemblée:

1. qu'en date du 21 juillet 2008, un projet de fusion a été établi par les conseils d'administration de deux sociétés: la société GOLDEN HOTELS ITALIA S.R.L., société à responsabilité limitée, ayant son siège à Vial Stazione n. 109, Montegrotto Terme -, enregistrée au Registro delle Imprese di Padova sous le numéro 02060430283 (la «Société Absorbée») et la Société (le «Projet de Fusion»). Ledit projet de fusion a été intégralement publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2113 du 1<sup>er</sup> septembre 2008 et au registro delle Imprese di Padova le 29 juillet 2008 conformément aux dispositions de l'article 262 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi»).

2.- qu'il résulte d'un certificat délivré par Maître ROMANO Mario Enzo, notaire de résidence à Rome que toutes les formalités incombant à la société absorbée ont été accomplies.

#### *Présentation*

La Présidente présente à l'assemblée le Projet de Fusion.

#### *Première résolution*

Sur le fondement des présentations faites par la Présidente ainsi que des comptes annuels des sociétés qui fusionnent, ces documents ayant été mis à disposition de l'actionnaire unique au moins un mois avant la présente assemblée afin que ce dernier en prenne connaissance, l'assemblée décide d'approuver le Projet de Fusion, et en conséquence, l'assemblée décide d'approuver la fusion elle-même.

Conformément aux dispositions de l'article 259 de la Loi, et la fusion ayant été approuvée par l'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de la Société Absorbée, l'assemblée décide de procéder à la fusion par absorption de la Société Absorbée par la Société et au transfert subséquent de l'universalité du patrimoine de la Société Absorbée à la Société sans émission d'actions de la Société, l'actionnaire unique de la Société Absorbée y ayant expressément renoncé lors de l'établissement du Projet de Fusion.

L'assemblée décide que la Fusion ne sera effective vis-à-vis des tiers qu'après la publication prescrite par l'article 9 de la Loi.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée approuve les statuts de la société tels qu'ils se présentent à ce jour.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, conformément aux dispositions de l'article 271 (2) de la Loi, atteste l'existence et la légalité des actes et formalités incombant à la Société ainsi que du projet de fusion et de sa publication, et déclare avoir procédé à l'ensemble des vérifications légalement requises pour cette attestation.

La fusion ayant été approuvée par la Société et la Société Absorbée, le notaire constate que les décisions concordantes ont été prises au sein des sociétés en cause conformément à l'article 272 de la Loi et que la fusion produit donc ses effets comme exposé ci-avant.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept mille cinq cents euros (EUR 7.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. MORESCHI, S. WOLTER-SCHIERES, K. ROTI et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 novembre 2008. Relation: LAC/2008/44641. — Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008148053/242/92.

(080174897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

**LEAFS Holding S. à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Bexhill Holding S. à r. l.).**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 95, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 141.506.

In the year two thousand and eight, on the nineteenth day of November.

Before us Maître Paul BETTINGEN, notary, residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Ryxaan Limited, having its registered office at 77 Limassol Avenue, ELIA HOUSE, 2121 Nicosia, Cyprus registered with the Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver, Nicosia under the number H230383 here represented by Marija Hodaka, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the appearing person and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated herewith has requested the undersigned notary to record the following:

- that Ryxaan Limited, prenamed is the sole partner of Bexhill Holding S. à r.l. a société à responsabilité limitée, having its registered office in 2nd Floor, 95, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Commercial and Companies' Register under section B number 141.506, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on July 16, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2374 of September 29, 2008 (the "Company").

- That the Company's capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) represented by 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) shares with a nominal value of EUR 0.01 (one Cent) each.

The appearing party representing the entire share capital took the following resolutions:

*First resolution*

The sole partner resolves that the Company adopts the United States of America Dollars (USD) instead of the Euros as currency of its share capital. The sole partner resolves to use the rate (median price on November 19, 2008) EUR 1.- = USD 1.26304).

The sole partner resolves that the 1,250,000 (one million two hundred and fifty thousand) outstanding units shall be converted into 1,578,800 (one million five hundred and seventy-eight thousand eight hundred) units with a nominal value of USD 0.01 (one cent of the United States) and grants power to any manager to register this change in the corporate units' Register.

*Second resolution*

The sole partner resolves to amend article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the above resolution.

Consequently, the first paragraph of the article 5 of the articles of association is replaced by the following text:

" **Art. 5. Capital. §1.** The corporate capital is set at USD 15,788 (fifteen thousand seven hundred and eighty-eight United States Dollars) represented by 1,578,800 (one million five hundred and seventy-eight thousand eight hundred) units, with a nominal value of USD 0.01 (one cent of the United States).»

*Third resolution*

The sole partner resolves to modify the name of the Company into LEAFS Holding S. a r.l. and to amend article 1 of the articles of association of the Company in order to reflect the above resolution.

Consequently, article 1 of the articles of association of the Company is replaced by the following text:

" **Art. 1. Name.** There is hereby formed a "Société à responsabilité limitée", private limited liability company under the name "LEAFS Holding S. à r. l." (the "Company") governed by the present Articles of incorporation and by current Luxembourg laws, and in particular the law of August 10th, 1915 on commercial companies (the "Law"), and the law of September 18th, 1933 and of December 28th, 1992 on "Sociétés à responsabilité limitée".

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Senningerberg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the attorney in fact of the appearing person, who is known to the notary by first and surnames, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le dix-neuf novembre.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Ryxan Limited, avec siège social au 77 Limassol Avenue, ELIA HOUSE, 2121 Nicosie, Chypre immatriculée auprès du Ministry of Commerce, Industry and Tourism, Department of Registrar of Companies and Official Receiver de Nicosie-numéro H230383,

ici représentée par Marija Hodaka, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée "ne varietur" par la personne comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- que Ryxan Limited, précitée est le seul associé de la société à responsabilité limitée Bexhill Holding S. à r.l., ayant son siège social au 95, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, L-1855 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 141.506, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 16 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2374 du 29 septembre 2008 (la «Société»).

- Que le capital social de la Société est fixé EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un cent) chacune.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide que la Société adopte le dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD) à la place de l'euro comme devise de son capital social. L'associé unique décide d'utiliser le taux de change (prix moyen du 19 novembre 2008), soit EUR 1,- pour USD 1,26304).

L'associé unique décide que les 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales existantes seront converties en 1.578.800 (un million cinq cent soixante-dix-huit mille huit cents) parts sociales avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent des Etats Unis d'Amérique) chacune. L'associé unique donne pouvoir à tout gérant d'inscrire cette modification dans le Registre des parts sociales.

*Deuxième résolution*

L'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions précédentes. En conséquence, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts est remplacé par le texte qui suit:

« **Art 5. Capital. § 1.** Le capital social est fixé à USD 15.788,- (quinze mille sept cent quatre-vingt-huit dollars des Etats-Unis d'Amérique) représenté par 1.578.800 (un million cinq cent soixante-dix-huit mille huit cents) parts sociales, avec une valeur nominale de USD 0,01 (un cent des Etats Unis d'Amérique) chacune.»

*Troisième résolution*

L'associé unique décide de modifier la dénomination de la Société en LEAFS Holding S. à r.l. et en conséquence décide de modifier l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la Société qui est remplacé par le texte qui suit:

« **Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est constitué par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination "LEAFS Holding S.à r.l." (la "Société"), régie par les présents Statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur et en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la "Loi"), et les lois du 18 septembre 1933 et 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état civil et demeure, cette personne a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé Marija Hodaka, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 20 novembre 2008, LAC/2008/46737. — Reçu 12,- €.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société à sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 25 novembre 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008149201/202/110.

(080175293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2008.

**WestLB Mellon Asset Management (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 28.166.

*Unterschriftenverzeichnis*

Bestimmungen über die für die WestLB Mellon Asset Management (Luxembourg) S.A gültigen Unterschriften:

Vertretungsberechtigt sind - soweit im Folgenden nichts anderes bestimmt ist - jeweils zwei Zeichnungsberechtigte, von denen nur einer der Gruppe B angehören darf. Zeichnungsberechtigte sind die im Unterschriftenverzeichnis aufgeführten Personen.

Ein Zeichnungsberechtigter kann in Verbindung mit einem in diesem Unterschriftenverzeichnis nicht aufgeführten Angestellten Empfangsbestätigungen unterzeichnen.

Mitteilungen, die keine Erklärung verpflichtender Art enthalten, sind auch - unabhängig von der Verwendung eines vorgedruckten Formulars oder einem besonderen Hinweis - mit der Unterschrift eines im Unterschriftenverzeichnis nicht aufgeführten Zeichnungsberechtigten, ohne Unterschriften oder mit im Wege der Vervielfältigung hergestellten Unterschriften gültig.

Luxembourg, den 26. September 2008.

Margit Timmermann / Udo Göbel

*Managing Director / Managing Director*

*List of Authorized Signatures*

Conditions governing the signatures on behalf of WestLB Mellon Asset Management (Luxembourg) S.A.:

Unless provided otherwise hereafter, any two persons listed in this booklet are authorized to engage WestLB Mellon Asset Management (Luxembourg) S.A. provided that only one of them shall belong to Group B. Authorized to sign are the persons shown in the List of Authorized Signatures.

Acknowledgements of receipt require two signatures of which, however, only one need to appear in this booklet

Advices not including any commitment are also valid - whether or not a printed form is used or a special indication made - if provided with the signature of an authorized person not shown in the List of Authorized Signatures, without signatures or with multigraphed signatures.

Luxembourg, 26th September 2008.

Margit Timmermann / Udo Göbel

*Managing Director / Managing Director*

*Authorized Signature List of WestLB Mellon Asset Management (Luxembourg) S.A.*

Board of Directors of WestLB Mellon Asset Management (Luxembourg) S.A.

Timmermann, Margit, A

Lersch, Norbert, A

Rittinghaus, Hans-Rudolf, A

Sanderson, Scott, A

Managing Director of WestLB Mellon Asset Management (Luxembourg) S.A.

Margit Timmermann, A

Göbel, Udo, A

Authorized Signature List of WestLB Mellon Asset Management (Luxembourg) S.A.

Board of Directors of WestLB Mellon Asset Management (Luxembourg) S.A.

Authorized Signatures

Mutual Fund Unit

Group Specimen Signature

De Nonancourt, Anne, A

Jansen, Ralf, A

Van Lexmond, Marian, A

Wollscheid, Ferdinand, A

Dzikova, Dafinka, B  
 Piotrowski, Eva, B  
 Authorized Signatures  
 WestLB International S.A., Private Banking Funds  
 Group Specimen Signatur  
 Döring, Joachim, A  
 Lendorf, Frank, A  
 Schlicher, Stefan, A  
 Weißkopf, Roman, A  
 Grunow, Claudia, B  
 Hain, Karin, B  
 Schenk, Andrea, B  
 Steffen, Heike, B  
 Authorized Signatures Accountancy  
 Group Specimen Signature  
 Feltes, Theresia, A  
 Göbel, Friedhelm, A  
 Weber, Elvira, A  
 Glover, Sabine, B  
 Authorized Signatures  
 Personnel  
 Group, Specimen, Signature  
 Grabenhorst, Susanne, A  
 Willmann, Angela, A  
 Clark-Konrad Nicola, B  
 Lanners, Lydie, B

Signatures..

Référence de publication: 2008147563/1955/80.

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2008, réf. LSO-CW05915. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080173996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2008.

**Escalia Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 127.986.

In the year two thousand eight, on the twenty-sixth of November.

Before Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach (Grand Duchy of Luxembourg),

THERE APPEARED:

1.- The private limited company REIT EUROPE LIMITED, having its registered office at 57/63 Line Wall Road, Gibraltar, registered at the register of commerce and companies under the number 93.390,

hereby represented by Mr Jean LAMBERT, master in economics, professionally residing in L-2453, Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, by virtue of a proxy given under private seal on November 25th, 2008.

2.- The public limited company AEDES INTERNATIONAL MANAGEMENT S.A., having its registered office in L-2240 Luxembourg, 33, rue Notre Dame, registered at the register of commerce and companies in Luxembourg, number B 123.229,

hereby represented by Mrs Amy CHAN, private employee, residing professionally in I-20121 Milano, Bastioni di Porta Nuova, 21

by virtue of a proxy given under private seal on November 26th, 2008.

Which proxies signed "ne varietur" by the appearing persons and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

The appearing parties, represented as said before, declared and requested the notary to act:

- That the private limited company "ESCALIA CAPITAL S.à r.l.", with registered office in L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, registered at the register of commerce and companies in Luxembourg, under the number B 127.986

(NIN 2007 2421 885) has been incorporated by deed of the undersigned notary on the 22nd of May 2007, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 1380 of July 6, 2007, and which articles of incorporation have been amended by deed of the undersigned notary on the 28th of June 2007, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 1819 of August 28, 2007.

That the corporate capital is set at ONE HUNDRED THOUSAND EURO (€ 100,000.-), divided into eight hundred (800) share quotas of ONE HUNDRED TWENTY-FIVE EURO (€ 125.-) each, attributed to the shareholders as follows:

1.- The public limited company AEDES INTERNATIONAL MANAGEMENT S.A., prenamed, four hundred share quotas . . . . .	400
2.- The private limited company REIT EUROPE LIMITED, prenamed, four hundred share quotas . . . . .	400
Total: eight hundred share quotas . . . . .	800

The appearing parties, represented as said before, considering themselves as duly convened, have taken the following resolutions:

*First resolution*

The shareholders, being aware of the financial situation of the company, decide to dissolve the company "ESCALIA CAPITAL S.à r.l." and to put it into liquidation.

*Second resolution*

The shareholders decide to appoint the company RSM Audit Luxembourg S.à r.l., having its registered office in L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill, registered at the register of commerce and companies in Luxembourg, number B 113.621 as liquidator of the company.

The liquidator shall have the broadest powers to carry out his mandate, in particular all the powers provided for by article 144 and following of the law of August 10, 1915, concerning commercial companies.

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, represented as said before, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing parties, represented as said before, and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, acting as said before, known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said appearing persons signed together with us, the notary, the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt-six novembre.

Par-devant Maître Henri BECK notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

ONT COMPARU:

1.- La société REIT EUROPE LIMITED, ayant son siège social à 57/63 Line Wall Road, Gibraltar, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro 93.390,

ici représentée par Monsieur Jean LAMBERT, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-2453, Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 25 novembre 2008.

2.- La société anonyme AEDES INTERNATIONAL MANAGEMENT S.A., avec siège social à L-2240, Luxembourg, 33, rue Notre Dame, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 123.229,

ici représentée par Madame Amy CHAN, employée privée, demeurant professionnellement à I-20121 Milano, Bastioni di Porta Nuova 21,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 26 novembre 2008.

Lesquelles procurations après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée "ESCALIA CAPITAL S.à r.l.", avec siège social à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 127.986 (NIN 2007 2421 885) a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 22 mai 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1380 du 6 juillet 2007, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 28 juin 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1819 du 28 août 2007.

- Que le capital social de la société s'élève au montant de CENT MILLE EUROS (€ 100.000,-), représenté par huit cents (800) parts sociales de CENT VINGT-CINQ EUROS (€ 125,-) chacune, attribuées comme suit:

1.- La société anonyme AEDES INTERNATIONAL MANAGEMENT S.A., préqualifiée, quatre cents parts sociales	400
2.- La société REIT EUROPE LIMITED, préqualifiée, quatre cents parts sociales	400
Total: huit cents parts sociales	800

Les parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, se considérant dûment convoqués, ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés, déclarant avoir connaissance de la situation financière de la société, décident de dissoudre la société "ESCALIA CAPITAL S.à r.l." et de la mettre en liquidation.

*Deuxième résolution*

Les associés décident de nommer la société RSM Audit Luxembourg S.à r.l., avec siège social à L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 113.621 comme liquidateur de la société.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et notamment par les articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête des parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, agissant comme dit ci-avant, connus du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. LAMBERT, A. CHAN, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 27 novembre 2008, Relation: ECH/2008/1593. — Reçu douze euros. 12,00 €.

Le Receveur (signé): MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 03 décembre 2008.

Henri BECK.

Référence de publication: 2008151755/201/110.

(080179642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2008.

**Saxi Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 74.082.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 27 octobre 2008 a élu comme administrateurs:

- Waverton Group Limited, P.O.Box 3186 Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola British Virgin Islands,

- Birefield Holdings Limited, P.O.Box 3186 Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola British Virgin Islands

- Starbrook International Limited, P.O.Box 3186 Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola British Virgin Islands

et comme commissaire aux comptes Rothley Company Limited, P.O.Box 3186 Abbot Bldg, Main Street, Road Town, Tortola British Virgin Islands.

Pour fin de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2008.

Pour Saxi Holding S.A.

Kaupthing Bank Luxembourg S.A.

Signature

Référence de publication: 2008148701/1021/20.

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2008, réf. LSO-CW05623. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080175045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2008.

**Profit Xpress S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 85.019.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2008.

CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A.  
P.O. Box 156 LU-2011 LUXEMBOURG, 60, Grand-Rue / Niveau 2  
*International Tax Planners*  
Signature

Référence de publication: 2008141178/816/16.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW02365. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080165204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2008.

**Taylor Wimpey ( Luxembourg ) Holdings SeNC, Société en nom collectif,  
(anc. Taylor Woodrow (Luxembourg) Holdings SeNC).**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 99.269.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 53267 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER  
Notaire

Référence de publication: 2008149143/211/13.

(080175701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2008.

**Bruntell S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 121.893.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Actionnaire unique de la société en date du 29 octobre 2008 que:

- la démission de M. Boris de GLADKY de ses fonctions d'Administrateur de la société a été acceptée;
- la démission de la société KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., ayant son siège social sis 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de ses fonctions de Commissaire aux Comptes de la société a été acceptée;
- M. Laurent MULLER, employé privé, né le 22 mars 1980 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a été nommé aux fonctions d'Administrateur de la société;
- la société FIDUCIAIRE MARC MULLER S.à r.l., ayant son siège social sis 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a été nommée aux fonctions de Commissaire aux Comptes de la société.
- Les mandats d'Administrateur de M. Laurent MULLER et de Commissaire aux Comptes de la FIDUCIAIRE MARC MULLER S.à r.l. prendront fin lors de la tenue l'Assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2011.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2008.

*Pour la Société*  
Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2008150713/717/25.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2008, réf. LSO-CW09249. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080177385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2008.